

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UIMM La Fabrique de l'Avenir et l'Agence Nationale Excellence Pro s'associent en faveur du développement de la formation et de l'apprentissage.

Paris, le 26 novembre 2020 - L'UIMM La Fabrique de l'Avenir et l'Agence Nationale Excellence Pro développent leur collaboration dans le cadre d'une convention nationale cadre, signée ce jour.

Par ce partenariat, les Pôles formation UIMM et les établissements de formation de l'Enseignement Catholique s'engagent à développer l'attractivité de l'industrie par la promotion de ses métiers ainsi qu'à adapter et faire évoluer, sur l'ensemble du territoire, l'offre de formations au sein de ces deux grands réseaux, et ce particulièrement sur le champ de l'alternance. Il s'agit ainsi de répondre aux besoins en compétences identifiés et favoriser l'insertion professionnelle des personnes formées dans les entreprises industrielles.

Cette convention cadre prévoit notamment :

- La mise en place de parcours conjoints entre les Pôles formation UIMM et les lycées professionnels et technologiques de l'Enseignement catholique ;
- La mutualisation de plateaux techniques et ressources pédagogiques ;
- Le développement conjoint de parcours de formation dans un objectif de certification des compétences des salariés des entreprises industrielles, en favorisant la mise en œuvre de certifications professionnelles ;
- Une présence renforcée lors d'évènements dédiés au secteur ;
- La valorisation des travaux prospectifs menés par l'Observatoire Interindustriel.

La convention s'inscrit dans l'esprit porté par la réforme « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et la réforme de la voie professionnelle, qui visent à favoriser le développement des formations professionnelles et en particulier l'apprentissage qui constitue une voie d'excellence.

Ce partenariat mobilisera les réseaux respectifs de l'Enseignement Catholique et de l'UIMM La Fabrique de l'Avenir pour valoriser l'excellence des voies de formations professionnelles et favoriser leur développement au service des entreprises industrielles.

Contact presse UIMM :

Juliette Prost - 06 72 47 53 28 - juliette.prost@plead.fr

Contact presse Agence Nationale Excellence Pro :

Emilie JULIEN - 06 76 68 34 37 - e-julien@enseignement-catholique.fr

A propos de l'UIMM La Fabrique de l'Avenir

L'UIMM La Fabrique de l'Avenir représente 42 000 entreprises industrielles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale, de l'aéronautique, du spatial et du ferroviaire, de l'électrique et de l'électronique, du nucléaire et des équipements ménagers. L'UIMM La Fabrique de l'Avenir s'appuie sur un réseau de 59 chambres syndicales territoriales et 10 fédérations professionnelles. Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, l'UIMM La Fabrique de l'Avenir accompagne au plus près de leurs besoins l'ensemble des entreprises industrielles dans la recherche des compétences nécessaires à leur développement.



[@uimm](#)



[lafabriquedelavenir](#)



[UIMM](#)



[UIMM La Fabrique de l'Avenir](#)

<https://uimm.lafabriquedelavenir.fr>

A propos de l'Agence Excellence Pro

L'Agence Nationale Excellence Pro a été créée en 2019, en réponse au big bang occasionné par la promulgation de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, du 5 septembre 2018. Elle vise à promouvoir et développer les formations professionnalisantes de l'Enseignement Catholique. Les membres fondateurs sont les Directeurs Diocésains, le CNEAP, RENASUP, la FNOGEC, l'UNETP, le SNCEEL, le SYNADIC, le SYNADEC.

Pour en savoir plus : www.agenceexcellencepro.com  